

ASSOCIATIONS

DEMANDE DE SUBVENTION(S)

Formulaire unique

*Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations
art. 9-1 et 10*

Décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016

Ce formulaire a été produit suite à la saisie d'une demande de subvention via le Compte Association sous le n° 22-025352
Ce document ne constitue pas un justificatif de transmission de votre demande au service instructeur.

Une [notice n° 51781#02](#) est disponible pour vous accompagner dans votre démarche de demande de subvention.

Rappel: Un compte rendu financier doit être déposé auprès de l'autorité administrative qui a versé la subvention dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée. Le formulaire de compte-rendu financier est également à votre disposition sur https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15059.do

Cocher la ou les case(s) correspondant à votre demande :

Forme	Fréquence - Récurrence	Objet	Période
<input checked="" type="checkbox"/> en numéraire (argent) <input type="checkbox"/> en nature	<input checked="" type="checkbox"/> première demande <input type="checkbox"/> renouvellement (ou poursuite)	<input checked="" type="checkbox"/> Fonctionnement global <input checked="" type="checkbox"/> projet(s) / action(s)	<input checked="" type="checkbox"/> annuelle ou ponctuelle <input type="checkbox"/> pluriannuelle

À envoyer à l'une ou plusieurs des autorités administratives suivantes : (coordonnées sur <https://lannuaire.service-public.fr/>) :

État - Ministère

Service départemental - Aveyron (SDJES)

- **Nom du dispositif/sous-dispositif :** Fonds de développement de la vie associative / Financement global-nouveau(x) projet(s) innovant(s)

- **Nom et code de la subvention :** SDJES Aveyron - FDVA Fonctionnement/nouveaux projets (509)

1. Identification de l'association

1.1 Nom – Dénomination: ASSOCIATION DES ECLAIREUSES ET ECLAIREURS DE FRANCE - EEDF ONET-LE-CHÂTEAU

Sigle de l'association : ECLAIREUSE ET ECLAIREURS DE FRANCE Site web: www.eedf.fr

1.2 Numéro Siret : 77567559802059

1.3 Numéro RNA ou, à défaut, n° du récépissé en préfecture : W932002229

1.4 Numéro d'inscription au registre (article 55 du code civil local) :

Volume :

Folio :

Tribunal d'instance :

1.5 Adresse du siège social:
12 place Georges Pompidou

Code postal: 93160

Commune: Noisy-le-Grand

1.5.1 Adresse de gestion ou de correspondance (si différente) :

EEDF ONET LE CHATEAU

305

RUE

DES PINS

Code postal: 12850

Commune: ONET-LE-CHATEAU

1.6 Représentant-e. légal-e. (personne désignée par les statuts)

Nom: BARBEY

Prénom: Olivier

Fonction: Délégué général

Téléphone: 0148151761

Courriel: olivier.barbey@eedf.fr

1.7 Personne chargée de la présente demande (si différente de ci-dessus)

Nom: MOUGEOT

Prénom: Corinne

Fonction: Trésorière

Téléphone: 0678280974

Courriel: lookcoco12@gmail.com

2. Relations avec l'administration

L'association bénéficie-t-elle d'agrément(s) administratif(s) ? oui non

Si oui, merci de préciser :

Type d'agrément :	attribué par :	en date du :
Tourisme	Atout France	2021-05-04
Tourisme	ministère	2015-04-14
Education nationale	ministère	2018-03-13
Jeunesse et Education Populaire (JEP)	ministère	2003-10-01

L'association est-elle reconnue d'utilité publique ? oui non

Si oui, date de publication au Journal Officiel: 1911-12-08T01:00:00.000Z

L'association est-elle assujettie aux impôts commerciaux ? oui non

3. Relations avec d'autres associations

L'association est-elle affiliée à une union, fédération ou réseau ?

ASSOCIATION DES ECLAIREUSES ET ECLAIREURS DE FRANCE

JEUNESSE AU PLEIN AIR

CONSEIL NATIONAL DES LOISIRS ET DU TOURISME ADAPTES (CNLTA)

SCOUTISME FRANCAIS - FEDERATION DES ASSOCIATIONS FRANCAISES DE SCOUTISME ET DE GUIDISME

UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE TOURISME ET DE PLEIN AIR

L'association a-t-elle des adhérents personnes morales :

oui non

Si oui lesquelles ?

Nombre de licenciés de sexe : - féminin :

- masculin :

4. Moyens humains

Nombre de bénévoles :	20
Nombre de volontaires :	0
Nombre total de salariés :	0
dont nombre d'emplois aidés :	0
Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT) :	0
Nombre de personnels mis à disposition ou détachés par une autorité publique :	0
Nombre d'adhérents :	60

5. Budget de l'association

Voir le document « BP2022 EEDF.pdf »

Projet n° 1

6. Projet – Objet de la demande

Type de projet: Financement global

Exercice (début): 2022

Intitulé : Développer le scoutisme en milieu rural

Objectifs : Permettre à des enfants de toute origine sociale, géographique, culturelle, religieuse, de vivre et de découvrir le scoutisme, dans le respect des méthodes, de la pédagogie et des valeurs qu'inculquent les EEDF.

Les EEDF ont 5 valeurs qui résument leur projet éducatif : LAÏCITE, SOLIDARITE, COEDUCATION, ECOCITOYENNETE et DEMOCRATIE.

Les Eclaireuses Eclaireurs de France proposent :

- un projet d'éducation basé sur une auto-éducation progressive collective.
- une organisation où enfants et jeunes sont acteurs démocratiques de la vie collective.
- une autogestion de la vie quotidienne, terrain d'apprentissage de l'autonomie et de la solidarité.
- l'organisation d'activités et de projets, avec la nature comme terrain d'aventure, de découverte, d'expérience.
- un partenariat éducatif entre les équipes et les familles.

Description : Tout au long de l'année, notre groupe d'Onet-le-château fait vivre de belles aventures et de grands moments de fraternité aux enfants et aux jeunes qui ont l'opportunité de rencontrer notre projet et notre association.

Composé, géré et animé exclusivement par des bénévoles, notre groupe local a son fonctionnement propre et son calendrier d'activités.

Notre groupe est composé d'enfants répartis en 4 groupes d'âges : les 6-8 ans, les 8-11 ans, les 11-15 ans et les 15-18 ans. L'encadrement des enfants se fait uniquement par des animateurs, des animatrices, des directeurs et des directrices bénévoles au total de 12.

Ils sont soutenus par une équipe de gestion bénévole qui les soutient pour tous les aspects logistiques, administratif et financier. Cette équipe est composée de 8 bénévoles.

Notre structure locale essaie de faire vivre des activités de qualité pour tous les enfants et jeunes de l'Ouest de l'Aveyron. Nous touchons un public rural en grande partie et défavorisé. Nous permettons ainsi à des jeunes de vivre des activités de loisirs et de partir en vacances dans des territoires où cela est peu possible.

L'encadrement des enfants est assuré par les responsables d'animation, ou « respos ».

Ils-elles définissent le projet pédagogique et préparent les activités, en lien avec les enfants.

Tou-te-s bénévoles, ils-elles font partie intégrante de l'équipe de groupe. Comme les adultes impliqué-e-s et les parent-e-s engagé-e-s qui donnent aussi de leur temps tout au long de l'année. Certain-e-s ont grandi aux éclés et

ont voulu continuer leur parcours en devenant respos, d'autres sont venu-e-s plus tard, attiré-e-s par le sens du projet éclé.

En matière de formation, les respos sont :

- Titulaires ou stagiaires des diplômes officiels : BAFA et BAFD,
- Titulaires ou stagiaires des diplômes spécifiques au scoutisme français, reconnus par les pouvoirs publics :

Animateur-trice du scoutisme français (ASF), Directeur-trice du scoutisme français (DSF),
- Sans formation : ils-elles apprennent en faisant, dans la logique de l'éducation par l'action du scoutisme.
Des diplômes complémentaires existent : Prévention et Secours Civiques 1 (PSC1), Brevet de Surveillant de Baignade... Dans tous les cas, l'équipe des respos respecte les ratios d'encadrement des services Jeunesse & Sports.

Dans notre groupe les enfants, jeunes et adultes s'y retrouvent pour partager et vivre ensemble le projet à travers des activités régulières :

Les week-ends:

Les jeunes se retrouvent un week-end par mois, du samedi début d'après-midi au dimanche midi, avec une équipe d'animateur-trice-s (appelés « respos ») pour vivre en groupe. On prépare le repas ensemble, on mange ensemble, on dort ensemble (sous tente dès que le temps le permet), on joue et surtout on apprend ensemble !
Tout est prétexte à s'améliorer, à progresser et à faire de son mieux !

Le mini-camp:

Pendant les vacances d'avril, il dure 4 ou 5 jours. C'est l'occasion de commencer à vivre cette atmosphère si particulière aux camps éclés, et d'installer un vrai lieu de vie. Il peut être l'occasion de randos, bivouacs, itinérances. Le couchage se fait sous tente. Les modalités de transport dépendent du lieu retenu : en principe en covoiturage, possiblement en bus.

Le camp d'été : Point d'orgue de la saison éclée !

Il est proposé en juillet et dure généralement entre deux et trois semaines selon les tranches d'âges concernées.

Souvent établi en Midi-Pyrénées, le camp peut parfois se dérouler plus loin (en France ou à l'étranger) en fonction

du projet. Son organisation mobilise dès le printemps l'ensemble du groupe qui se répartit les tâches, du choix du

lieu de camp en passant par l'intendance, la recherche de producteurs locaux, la gestion des transports et bien sûr

les projets d'activités à mener lors de cette expérience unique.

Le scoutisme repose sur la continuité éducative. Ces activités qui se déroulent tout au long de l'année favorisent la

présence régulière des enfants pour leur permettre d'évoluer au mieux dans leur unité.

Type du projet : Financement global

Bénéficiaires :

- Statut: Jeunes

- Tranche d'âge: Mineurs

- Genre: Mixte

- Nombre: 40

- Commentaire: Les adhérents qui participent à nos activités sont originaires du Grand Rodez, du Bassin de Decazeville, mais aussi de communes plus rurales du Vallon de Marcillac, de la communauté de communes du Rignacois et de Rieupeyroux, lieux où très peu d'activités sont proposées aux jeunes.

Territoires : Notre groupe est basé sur la commune d'Onet-le-château, dans le Grand Rodez. Nos adhérents sont originaires de tout l'Ouest de l'Aveyron.

Moyens matériels et humains : Nos animateurs et animatrices sont entièrement bénévoles. Tout comme l'équipe de gestion. L'ensemble de ces activités sont proposés uniquement par des bénévoles.

Pour mettre en place nos activités nous utilisons 20 tentes, 5 malles de matériel de cuisine, 4 malles de matériel de bricolage. Nous louons des bus et des mini-bus, ainsi que des terrains de camping.

	Nombre de personnes	Nombre en ETPT
Bénévoles participants activement à l'action/projet	20	7
Salarié	0	0
dont en CDI	0	0
dont en CDD	0	0
dont emplois aidés	0	0
Volontaires (service civique...)	0	0

Est-il envisagé de procéder à un (ou des) recrutements(s) pour la mise en œuvre de l'action/projet ?

oui non

Date ou période de réalisation : du (le) 01/01/2022 au 31/12/2022

Évaluation: Nombre de jeunes accueillis.

Réalisation d'un bilan d'activités par l'équipe d'encadrement portant sur les activités et les méthodes éducatives proposées.

Retour des enfants sur les activités mises en place.

indicateurs proposés au regard des objectifs ci-dessus:

rang	indicateur	prévu
------	------------	-------

Projet n° 1	6. Budget du projet		
	Année 2022 ou exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022		
Charges	Montant	Produits	Montant
Charges directes		Ressources directes	
60 - Achats	20 000	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	22 105
Achats matières et fournitures	20 000	73 - Dotations et produits de tarification	0
Autres fournitures	0	74- Subventions d'exploitation	3 400
		État :	
		Service départemental - Aveyron (SDJES)	2 000
61 - Services extérieurs	2 700		
Locations	2 000		
Entretien et réparation	0		
Assurance	700	Conseil-s régional(aux) :	
Documentation	0		
62 - Autres services extérieurs	1 505	Conseil-s départemental(aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	0		
Publicité, publication	0		
Déplacements, missions	1 500	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations :	
		Mairie Onet-le-château	500
Services bancaires, autres	5		
63 - Impôts et taxes	0		
Impôts et taxes sur rémunération	0		
Autres impôts et taxes	0	Organismes sociaux :	
		CAF Aveyron	900
64 - Charges de personnel	0	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	

Projet n° 1	6. Budget du projet		
	Année 2022 ou exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022		
Charges	Montant	Produits	Montant
Rémunération des personnels	0	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales	0	Aides privées	
Autres charges de personnel	0	Autres établissements publics	
65 - Autres charges de gestion courante	4 000	75 - Autres produits de gestion courante	4 000
		756 - Cotisations	4 000
		758 - Dons manuels - Mécénats	0
66 - Charges financières	0	76 - Produits financiers	0
67 - Charges exceptionnelles	0	77 - Produits exceptionnels	0
68 - Dotation aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées	1 300	78 - Reprises sur amortissements et provisions	0
69 - Impôts sur les bénéfiques (IS) ; Participation des salariés	0	79 - Transfert de charges	0
CHARGES INDIRECTES RÉPARTIES AFFECTÉES AU PROJET		RESSOURCES PROPRES AFFECTÉES AU PROJET	
Charges fixes de fonctionnement	0		0
Frais financiers	0		0
Autres	0		0
TOTAL DES CHARGES	29 505	TOTAL DES PRODUITS	29 505
Excédent prévisionnel (bénéfice)	0	Insuffisance prévisionnelle (déficit)	0
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature	0	87 - Contributions volontaires en nature	0
860 - Secours en nature	0	870 - Bénévolat	0

Projet n° 1	6. Budget du projet		
	Année 2022 ou exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022		
Charges	Montant	Produits	Montant
861 – Mise à disposition gratuite de biens et services	0	871 – Prestations en nature	0
862 – Prestations	0		
864 – Personnel bénévole	0	875 – Dons en nature	0
TOTAL	0	TOTAL	0

La subvention sollicitée de 2 000 €, objet de la présente demande, représente 6.0% du total des produits du projet.

7. Attestations

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous déposez cette demande.

Je soussigné(e) (nom et prénom) Monsieur BARBEY Olivier
représentant(e) légal(e) de l'association ASSOCIATION DES ECLAIREUSES ET ECLAIREURS DE FRANCE - EEDF
ONET-LE-CHÂTEAU

Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat (portant les 2 signatures - celle du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter-) lui permettant d'engager celle-ci.

déclare :

- que l'association est à jour de ses obligations administratives, comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants) ;
- exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ;
- que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;
- que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;
- que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) :
 - inférieur ou égal à 500 000 €
 - supérieur à 500 000 €
- demander une subvention de :
 - 2 000 € au titre de l'année ou exercice 2022
- que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association

Fait, le 16/02/2022 à Rodez